

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le lundi 3 juin 2019 à 19h30 au 1670, route 202, Franklin, sous la présidence de M. Douglas Brooks, maire, et à laquelle sont aussi présents :

M. le conseiller Marc-André Laberge
M. le conseiller Michel Vaillancourt
M. le conseiller Vincent Meloche
M. le conseiller Yves Métras
M. le conseiller Éric Payette

Est absent : M. le conseiller Sébastien Rémillard

Est également présent :

M. François Gagnon, Directeur général et secrétaire-trésorier

RÉSOLUTION 232-05-19

OCTROI DE CONTRAT POUR LE PAVAGE DES RUES MUNICIPALES

ATTENDU QU'à la suite de l'adoption de la résolution # 132-04-19 à la séance régulière du 1^{er} avril 2019, des invitations à soumissionner ont été adressées à deux (2) entreprises spécialisées pour les travaux cités en rubrique, à savoir :

- Les Pavages MCM inc.;
- Ali Excavation inc.;

ATTENDU QUE deux (2) soumissions ont été déposées à la municipalité, dans le délai prescrit (avant 12h00, le 13 mai 2019);

ATTENDU QU'après s'être assuré de l'éligibilité des soumissionnaires à contracter avec des organismes publics, aucun de ceux-ci étant affecté d'une interdiction quelconque, il y a eu ouverture des enveloppes devant public, ce même jour à 12h05 et que les prix soumis s'établissent comme suit;

Soumissionnaire	Prix	TPS	TVQ	Total
Pavage MCM inc.				
(asphalte régulière)	83 050.00\$	4 152.50\$	8 284.24\$	95 486.74\$
(asphalte recyclé)	81 820.00\$	4 091.00\$	8 161.55\$	94 072.55\$
Ali Excavation inc.				
(asphalte régulière)	112 750.00\$	5637.50\$	11 246.81\$	129 634.31\$
(asphalte recyclé)	118 250.00\$	5412.50\$	11 795.44\$	135 957.94\$

ATTENDU QU'après étude et analyse desdites soumissions, chacune d'elles s'avérant conforme, tous les documents requis ont été produits;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Yves Métras, appuyé par le conseiller Éric Payette et résolu à l'unanimité des membres présents;

D'OCTROYER le contrat à Les Pavages MCM inc., le tout au montant de 95 486,74 avec taxes, sans possibilité d'extra et ce pour l'asphaltage des sections de routes pour lesquelles la présente invitation a été faite, l'entreprise étant le plus bas soumissionnaire conforme.

ADOPTÉE

Donné à Franklin, ce 4 juin 2019
COPIE CERTIFIÉE CONFORME



M. François Gagnon
Directeur général et secrétaire-trésorier